



Application des Peines Probation Insertion : PLANTAGE TOTAL !

Incroyable...

Alors que nos Directions nous ont demandé de renseigner Appi à tout va, nous ont convaincu depuis des années que c'était notre outil de travail, notre Graal, et nous ont rendus quasi complètement dépendants d'un logiciel,

Il semblerait qu'Appi rende l'âme plus tôt que prévu. En ce mois de Janvier 2023, les SPIP et Services de l'application des peines voient leurs nerf mis à rude épreuve.

Nous étions habitués à ses lenteurs récurrentes, ses déconnexions intempestives, mais on vivait avec, on s'organisait, on s'adaptait (maître mot au Ministère de la Justice), on connaissait les dysfonctionnements de la « Bête ».

Mais alors là ... **c'est blackout** ! (Et c'est de pire en pire depuis une semaine)

Tous les personnels des SPIP sont impactés :

Les personnels administratifs se trouvent bien démunis...pas de liste de convoqués disponible (pratique quand on fait l'accueil) pas de possibilité de se positionner sur le dossier pour renseigner la personne, impossible de savoir quel CPIP suit telle ou telle mesure. Finalement on décroche le téléphone pour dire qu'on ne peut pas répondre : « rappelez plus tard.. »

Sans parler de la masse de travail qui s'accumule en terme de saisines, de créations de mesures.

Sans parler des rapports qui ne partent pas chez le juge, des modifications horaires des DDSE impossibles à traiter, des RDV non fixés. On reporte, mais jusqu'à quand ??? On bidouille...mais jusqu'à quand ???

Quant aux DPIP, ils ne sont guère mieux lotis que les autres : comment valider des rapports ou transmettre des avis pour les débats contradictoires si on n'a pas accès aux rapports, comment prendre et retransmettre des informations lors des astreintes sur les mesures les plus sensibles sans avoir accès au logiciel ?

Quid de la continuité de service public ? Fatalement, travailler à l'aveugle ne peut qu'entraîner des loupés dans les prises en charge. Quelle responsabilité pour les agents ? Qui va rattraper le retard qui s'accumule ???

Parlons un peu de l'épuisement des milliers d'agents qui cherchent malgré tout à travailler / à se connecter ...10, 20, 100 fois dans la journée sans succès et qui voient la liste des « choses à faire » s'allonger irrémédiablement. Tiens tiens, revoilà les risques psychosociaux !

Et sinon PRISME...on en parle ??

Beaucoup de questions, peu de réponses.. On en revient toujours au même : les services publics manquent cruellement de moyens, on en a la preuve jusque dans nos logiciels vieillots, usés, délabrés...c'est dans l'air du temps, ça rappelle la condition d'un retraité à l'ère Macron.

La CGT IP 54, le 25 Janvier 2023